

A M le directeur du Concours X-ENS-ESPCI

Le 29 janvier 2019,

Monsieur,

La décision de transformer l'épreuve de chinois écrite et orale obligatoire du concours X-ENS-ESPCI en simple épreuve facultative dès la session 2020 est très mal ressentie par la communauté des professeurs de langues et suscite des protestations de la part de nos collègues professeurs de chinois et de leurs élèves.

Il nous apparaît regrettable d'ôter à des candidats sinisants, qui font leur préparation dans des classes préparatoires où cette option est dispensée, la possibilité de composer cette épreuve au titre de la langue obligatoire, avec des entraînements à des exercices spécifiques et un coefficient plus fort.

Nous rappelons que d'autres concours de niveau comparable maintiennent le chinois comme possible langue obligatoire et que cela a une implication sur la préparation des candidats et leur formation en amont qui est ainsi valorisée.

L'exemple que donne le concours X-ENS-ESPCI nous semble donc très mal inspiré, de nature à décourager les étudiants à s'engager dans l'apprentissage de langues dont la maîtrise au niveau international est plus que jamais un atout incomparable.

L'existence de partenariats technologiques et de recherche avec la Chine, dans des domaines stratégiques de la plus haute importance, semble pourtant confirmer le besoin de former des ingénieurs et chercheurs de haut niveau capables de bien maîtriser cette langue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Rémy Boulard

Président de l'UPLS